



LES TIERS-LIEUX : UNE INNOVATION SOCIALE AU SERVICE DES TRANSITIONS ?

Résumé : Comment expliquer l'engouement autour des tiers-lieux ? Quelles innovations sociales portent-ils en germe ? Peuvent-ils contribuer à l'évolution de nos modes de vie ?

Si le concept de tiers-lieu embrasse une grande diversité de projets, il porte en son sein des valeurs communes de partage et de coopération essentielles pour les dynamiques de transition. En s'appuyant sur les retours croisés d'agents de collectivités et de facilitateurs accompagnant des projets de tiers-lieux, un groupe co-piloté par le programme TES¹ a donc tenté d'identifier quelques éléments-repères pour accompagner les tiers-lieux qui souhaiteraient participer aux dynamiques territoriales de transitions écologique et sociétale. Ces réflexions ont abouti sur un outil d'accompagnement : le transitio-mètre.

DERRIERE LE SUCCES DU CONCEPT DE « TIERS-LIEUX », QUELLES INNOVATIONS ?

Que l'on parle d'espaces associant des activités telles que du coworking, de la réparation sous forme de fablab, du recyclage ou de la vente d'occasion sous forme de ressourcerie, de l'alimentation par exemple un restaurant associatif ou une épicerie solidaire, des activités culturelles ou encore du numérique, les tiers-lieux fleurissent depuis quelques années.

Derrière le succès du concept se cache néanmoins un foisonnement d'initiatives aux objectifs très variés : favoriser l'entrepreneuriat, mutualiser des services, des savoirs ou des outils, prototyper et favoriser l'innovation, développer le vivre ensemble voire même créer des espaces d'autogestion²...

Alors que certains lieux reposent ainsi sur un modèle économique éprouvé, d'autres revendiquent un esprit transgressif tels que les « hacker spaces », les friches ou les « Bases » militantes. Bien sûr, ces diverses finalités seront plus promues derrière les projets soutenus par les services de l'Etat, les collectivités, les acteurs associatifs, les activistes...

Est-il alors possible d'identifier quelques innovations communes dans ce continuum de lieux « nouveaux » ?

Aux premiers abords, ces espaces séduisent par leur capacité à :

- susciter la créativité des acteurs sur un territoire pour construire ou réhabiliter des espaces ;
- répondre à des besoins nouveaux de la population en proposant des services marchands et/ou non-marchands ;
- favoriser le lien social et la convivialité en attirant sur un même lieu des acteurs qui habituellement ne se croisent pas ou peu.

Mais ces quelques points communs ne suffisent pas pour dire de ces tiers-lieux qu'ils portent une innovation sociale pour les territoires où ils émergent.

CREER UN « TIERS » LIEU EST TOUJOURS LA RESULTANTE D'UN PROCESSUS DE COOPERATION

L'innovation inscrite dans ces espaces réside dans cette notion de « tiers ». Pensés pour n'être ni complètement publics ni complètement privés, ces « nouveaux » espaces ont une

¹ Dans ce groupe co-piloté par le PNR Loire-Anjou-Touraine ont participé : la CC d'Erdre et Gesvres, la CC du Pays de Pouzauges ; le CNAM ; la CRESS ; la DREAL ; la DDTM ; la Région Pays de la Loire, le Réseau Famille Rurale 49 et le SYDEV.

² Cf. notamment la cartographie réalisée par Prima Terra : <https://www.espaceshybrides.fr/post/187959265431/demandez-la-derni%C3%A8re-cartographie-des-typologies>

capacité à créer du « commun » lorsqu'ils sont le produit d'une dynamique collective.

La coopération entre acteurs génère en effet ce qui est « tiers » dans un lieu, à savoir cet « espace » immatériel et informel où peut s'établir un climat de confiance pour inventer de nouvelles façons de se mettre en relation, de se (re)connecter à la société (et au monde ?), d'innover...

Un tiers-lieu apparaît ainsi comme un outil très efficace d'innovation. A l'image d'une caisse de résonance, il est en capacité d'amplifier une dynamique collective initiale en générant de nouvelles démarches collectives.

D'où aussi l'importance matérielle et symbolique d'un lieu pour incarner ce « tiers » : à un moment donné, ce bar associatif qui recrée du lien dans un centre-bourg³, ce site minier désaffecté devenu espace de rayonnement culturel⁴ ou encore cette quincaillerie reconvertie en fablab⁵ parviennent à incarner une dynamique collective sur un territoire donné. Ainsi, ils concrétisent « un projet souhaité par et pour une communauté en catalysant sur un espace physique clairement identifié des expérimentations et de nouvelles manières de faire⁶ ».

Mais alors peut-on imaginer que cette caisse de résonance soit mise au service des dynamiques de transitions écologique et sociétale sur les territoires ? Et si l'on se mettait à imaginer un essaimage de ces tiers-lieux sur un territoire, pourraient-ils alors devenir des éléments structurants d'une stratégie de transition portée par les acteurs du territoire ?

LES 4 PILIERS POUR TENDRE VERS UN « TIERS-LIEU DE TRANSITION »

Voici quelques éléments-repères qui pourront éclairer les porteurs de projet ou les collectivités

qui souhaiteraient voir des tiers-lieux participer (davantage) à une dynamique territoriale de transition.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'établir de définition stricte mais plutôt de dresser un portrait idéal en faisant ressortir quatre piliers et quelques éléments structurants pour ce type de tiers-lieu.



1 Pour participer à une dynamique territoriale, un tiers-lieu pourra tout d'abord s'appuyer sur une **communauté d'acteurs** aussi ouverte et inclusive que possible avec l'objectif de sensibiliser et d'« embarquer » ses membres dans une perspective d'innovation sociale.

Brasser sur un même lieu de multiples activités sera l'occasion de **mixer les publics**, en allant à la rencontre notamment des personnes isolées ou précarisées et en tentant de fédérer l'ensemble autour de projets communs. Le lieu pourra valoriser ainsi les compétences de chacun en organisant la structure de manière à viser un partage du **leadership**. Enfin, la mise en place d'une **gouvernance partagée** offrira à chaque usager mais aussi aux autres acteurs du territoire (privés et publics) la possibilité de participer à la vie du lieu.

2 Un tiers-lieu où se croisent et interagissent différents acteurs peut s'avérer être également un espace propice pour

³ Juan-Luis Klein, et al., « Saint-Camille : récit d'une expérience de co-construction de la connaissance », 2015

⁴ C-Mine à Genk, cf. Le Lab, Mille Lieux, « Objectiver l'impact des tiers-lieux sur leur territoire »

⁵ La quincaillerie à Gueret, cf. Le Lab, Mille Lieux, idem

⁶ Note de synthèse « Les tiers-lieux au service de la transition énergétique et sociétale », octobre 2019.

⁷ Flash TES n°5, « Territoires en transition énergétique et sociétale : quelles stratégies possibles et souhaitables ? », mai 2020.

identifier des besoins au plus près des habitants et tenter d’y **répondre de manière sobre et résiliente**.

A l’origine du projet, il peut ainsi être intéressant de ne pas partir d’une offre de service (« pour attirer du monde, il faut développer ce type de services ») mais de s’appuyer sur les besoins et les envies des habitants et des membres du tiers-lieu (on parle alors de la **maitrise d’usage** plutôt qu’une maitrise d’ouvrage).

La **coexistence de différentes activités** sur ces tiers-lieux et leurs interactions peuvent aussi favoriser la rencontre et les échanges entre acteurs du territoire... et créer des conditions favorables à la création et à l’innovation. Il serait ainsi utile de jeter un œil sur ce qui s’y passe... ou, pour être plus précis, sur ce qui s’y croise.

Enfin, un tiers-lieu cherche à répondre de façon innovante aux besoins de la population en créant du « commun » : autrement dit un partage de ressources, de services, d’espaces... Un tiers-lieu peut ainsi montrer par l’exemple que **des modes de vie plus sobres, plus résilients et plus solidaires** sont non seulement possibles mais aussi utiles socialement.

3 Un tiers-lieu peut également devenir un outil de mise en coopération des acteurs sur un territoire en créant des conditions favorables au « **faire ensemble** ».

Ce type de lieu peut ainsi organiser une **montée en compétence collective** via un processus qui identifie les différentes aptitudes du groupe, les partage, évalue des savoirs manquants à acquérir et encourage l’auto-formation⁸. Ce partage de compétences peut s’appuyer sur la mobilisation de ressources en externe, notamment en terme d’ingénierie et de facilitation pour soutenir le **co-développement de projets**.

⁸ Bacqué Marie-Hélène, « L’empowerment un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, 2013/3 (N° 173), p. 25-32.

⁹ <http://www.moreno-web.net/la-ville-du-%C2%BC-dheure-pour-un-nouveau-chrono-urbanisme%E2%80%AF-pr-carlos-moreno/>

Il peut être intéressant également pour soutenir la coopération entre personnes de développer des temps de **réflexivité** pour observer et analyser le chemin parcouru afin d’en tirer les principaux enseignements, de réorienter l’action si besoin et envisager la suite en conscience.

4 Enfin, pour participer de manière agile au repérage des besoins des habitants, y répondre et devenir ainsi un outil de résilience, un tiers-lieu peut s’**ancrer sur son territoire**.

La convivialité sera bien sûr un facteur facilitant d’intégration territoriale. Pour générer ce type d’interconnaissance, une **échelle très locale** peut être privilégiée. Carlos Moreno parle du « territoire du quart d’heure⁹ » pour rendre compte de l’importance de la proximité géographique mais aussi temporelle dans la délimitation de cette échelle de vie.

Mais le lien au territoire se construit aussi dans les interactions avec les acteurs locaux. Un tiers-lieu peut ainsi se mettre en relation avec les tiers-lieux environnants et les réseaux locaux pour identifier grâce à ce **maillage territorial** les initiatives à soutenir. Voire dans le prolongement de ces efforts, il pourra s’insérer dans un projet de territoire en travaillant en **coopération avec les collectivités** à l’articulation des politiques publiques et des initiatives de transition émergeant sur le territoire.

Enfin, comme en témoignent des exemples inspirants¹⁰, un tiers-lieu peut acquérir une fonction symbolique. En valorisant « ce qui se transforme » et en donnant à voir « ce qui serait souhaitable », il peut devenir un élément de **mise en récits** de la transition voire **incarner en visée un projet de société**. Le tiers-lieu peut ainsi devenir un laboratoire de la transformation sociale territoriale, avec en son cœur les valeurs de coopération et de partage... bref, un véritable lieu totem pour les dynamiques de transitions !

¹⁰ Par l’exemple le café associatif du Petit Bonheur à Saint-Camille au Québec : [Juan-Luis Klein, et al., “Saint-Camille : récit d’une expérience de co-construction de la connaissance”, 2015](#)

Bien sûr, selon le contexte, les besoins exprimés par les habitants et l'évolution du projet, un tiers-lieu mobilisera un certain nombre de ces éléments structurants, tandis que d'autres éléments n'auront été que ciblés, pas encore identifiés, ou écartés... du moins pour un temps. Il n'y a donc pas de chemin unique mais une multitude de dynamiques qui en identifiant un besoin pour la création d'un tiers-lieu aspirent d'une manière ou d'une autre à favoriser une évolution vers des modes de vie plus sobres, plus résilients ou encore plus solidaires.

POUR ACCOMPAGNER LES TIERS-LIEUX : CIBLER LES DYNAMIQUES LOCALES ET OUVRIR DES ESPACES DE DIALOGUE POUR FAVORISER LA CO-CONSTRUCTION

Mais alors comment accompagner l'émergence de ce type de « tiers-lieux de transition » ? L'engouement généré par la multiplication de projets, soutenu notamment par les pouvoirs publics, ne doit pas nous priver d'une certaine prudence.

Comme le rappellent les acteurs de terrain, de nombreux projets, prometteurs sur le papier, n'ont jamais trouvé leur public faute d'avoir été pensés puis portés sur le long terme par un collectif d'acteurs. Mais cette impératif collectif est lui-même contraint par un impératif économique qui pèse sur ces projets fondés sur l'économie du partage. Alors comment confronté à l'urgence (économique... mais aussi écologique) faire du collectif ?

Dans l'accompagnement proposé, il peut être intéressant de tenir compte de la ligne de tension existante entre le lieu, dont l'importance matérielle et symbolique ne peut être niée, et la dynamique qui l'englobe : pour qu'un tiers-lieu s'inscrive sur son territoire, la dynamique collective semble ainsi primer sur le lieu.

Dans le cadre des stratégies de transition, il pourrait donc être intéressant de cibler l'accompagnement de collectifs qui portent des projets à une échelle locale voire très locale. L'hypothèse étant qu'à cette échelle, il serait plus facile d'interroger les besoins des habitants

tout en facilitant/entretenant une dynamique collective autour d'un projet de tiers lieu.

Par ailleurs, pour tirer profit du foisonnement d'initiatives (pas toujours collectives) qui émergent sur le territoire, une collectivité (mais aussi... un Conseil de développement se positionnant en animateur territorial) peut mettre en relation les porteurs de projet pour créer des synergies, identifier des complémentarités, cibler les échelles adéquates et... apprendre à se connaître tout en commençant à dessiner collectivement un maillage du territoire.

Enfin, puisqu'il n'est pas toujours aisé d'identifier le chemin qui mène aux transitions, l'accompagnement pourra proposer des outils et des moments collectifs pour prendre du recul et discuter de l'orientation de projets. Le transitoire des tiers-lieux, réalisé au sein du programme TES et en cours d'évaluation, répond à cet objectif en proposant aux acteurs des territoires (porteurs de projet, élus, agents...) de situer « leur » projet par rapport aux éléments structurants d'un tiers-lieu de transition. L'objectif étant ensuite de générer une discussion entre acteurs locaux pour identifier quelques pistes d'évolution et s'entendre autour d'objectifs communs.



LE PROGRAMME TES, EN QUELQUES MOTS...

Le programme partenarial d'action-recherche Transition Énergétique et Sociétale (TES) travaille de manière systémique à l'articulation des politiques publiques et des initiatives collectives de la société civile, pour favoriser les transitions au niveau territorial.

Pour la période 2018-2021, le programme TES cible 4 territoires partenaires, et réunit plus de 30 organisations engagées.

Pour en savoir plus :

<http://www.college-transitions-societales.fr>
College-TS@imt-atlantique.fr

